

Rapport public Parcoursup session 2025

Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive - CREPS DE VICHY AUVERGNE - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

CREPS de Vichy - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (21832)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : %

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CREPS de Vichy - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (21832)	Jury par défaut	Tous les candidats	4	50	10	10	3

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
CREPS de Vichy - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (21832)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	16	2	2	1	33,3 %
			Masculin	34	8	8	2	66,7 %
			Total	50	10	10	3	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
CREPS de Vichy - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (21832)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	19	5	5	2	100 %
				AB	6	1	1	0	0 %
				B	1	0	0	0	0 %
				Total	28	6	6	2	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	6	1	1	1	100 %
				AB	5	2	2	0	0 %
				TB	1	0	0	0	0 %
				Total	14	3	3	1	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	3	1	1	0	
				AB	3	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	1	0	0	0	
				Total	7	1	1	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	TBF	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
CREPS de Vichy - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (21832)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	29	3	3	1	33,3 %
			En réorientation	10	3	3	0	0 %
			Non scolarisés	5	1	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	1	0	0	0	0 %
			Autres	5	3	3	2	66,7 %
			Total	50	10	10	3	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CREPS de Vichy - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (21832)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes de français	bulletins de 1ère / notes obtenues lors des épreuves du bac de français	Très important
	Notes d'EPS	Bulletins de 1ère et terminale / Note obtenue au bac / résultats de la dernière classe fréquentée	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Fiche Avenir	Important
	Capacités à l'oral	Capacités à s'exprimer lors de l'entretien de sélection	Très important
	Expression écrite / Qualité de la syntaxe	lettre de motivation	Très important
Savoir-être	Autonomie, capacité d'organisation	Fiche avenir / appréciation des professeurs sur le(s) bulletins / entretiens de sélection	Essentiel
	Capacités à s'investir, implication	Fiche avenir, projet de formation motivé, entretien de sélection	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence et adéquation du projet aux débouchés de la formation	lettre de motivation	Essentiel
	Connaissance des exigences de la formation : recherche d'une structure d'alternance	Entretien de sélection	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratique sportive en club, expérience d'encadrement et/ou d'animation	Rubrique activités et centres d'intérêts	Essentiel
	Engagement (citoyen, associatif)	Fiche Avenir / Projet de formation motivé / rubrique activités et centres d'intérêt	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Critères quantitatifs éliminatoires

- Non-présentation ou non-validation des prérequis obligatoires :
 - Attestation officielle du niveau en natation : Réalisation du test de 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes 40 secondes.
 - BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) en cours de validité.
 - PSE1 ou PSE2 (diplôme de secourisme) en cours de validité.
 - Diplôme du baccalauréat ou titre équivalent.
- Dossier incomplet ou absence de justificatifs exigés à l'entrée en formation.
- Non-respect des délais Parcoursup pour valider son vœu et transmettre les documents

Critères qualitatifs éliminatoires

- Manque de motivation clairement exprimé lors de l'entretien ou sur la lettre de motivation.
- Absence de préparation physique ou sportive (pas de pratique régulière, méconnaissance du métier de MNS).
- Savoir-être insuffisant : difficultés d'intégration, manque d'autonomie ou implication, problèmes d'expression orale ou écrite lors des épreuves et entretiens.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les formations conduisant à l'obtention des diplômes du ministère en charge des sports sont régies par le code du sport et des arrêtés spécifiques. Ainsi, pour intégrer ces formations, le candidat doit valider certaines exigences préalables. Certaines de ces exigences sont d'ordre administratif, d'autres en revanche, permettent de vérifier que le candidat possède les capacités physiques / techniques nécessaires pour tendre vers la réussite de son projet de formation.

En ce qui concerne le BPJEPS éducateur sportif mention Activités aquatiques et de la natation, deux vagues de tests sont normalement déployées :

Les exigences préalables à l'entrée en formation, réglementés, comprenant des copies de diplômes et attestations à fournir (secourisme, BNSSA, niveau natatoire) ainsi qu'une copie du certificat médical prévu dans le code du sport.

- Les tests de sélection, propres au CREPS de Vichy, qui permettent d'affiner la liste des candidats.
- Normalement, les exigences préalables à l'entrée en formation sont contrôlés avant les tests de sélection.

Les modalités retenues finalement

La sélection des candidats s'est finalement faite sur dossiers et entretien de motivation. Les candidats concernés sont ceux qui avaient confirmé leurs vœux et qui étaient inscrits dans notre établissement via un formulaire en ligne. Les critères généraux d'examen des vœux et leur mise en lien avec le dossier Parcoursup du candidat :

- la motivation et la cohérence du projet professionnel du candidat : ces critères ont été vérifiés par le projet de formation du candidat ainsi que les éléments de la rubrique « activités et centres d'intérêt » ;
- le degré de pratique sportive personnelle du candidat : ce critère a été vérifié par les notes d'EPS des bulletins de 1ère et de terminale ainsi que les éléments de la rubrique « activités et centres d'intérêt » ;
- l'aisance relationnelle et la qualité de l'expression orale et écrite du candidat : ces critères ont été appréciés avec les notes de français obtenues lors des épreuves anticipées du baccalauréat ou des bulletins de 1ère et de terminale lors de l'absence de note de bac.

La commission d'examen des vœux s'est tenue après que les classements aient été préparés par les coordonnateurs de formation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Comme pour les années précédentes, les expériences vécues lors de cette campagne 2022 prouvent encore une fois que les candidats manquent d'informations sur le fonctionnement de la plateforme parcoursup et sur les démarches associées. Pourtant, les informations sont disponibles et détaillées.

Voici donc les quelques conseils que nous pouvons apporter auprès des candidats :

- Prendre le temps de lire tout ce qui est écrit sur la présentation des formations sur la plateforme
- Ne pas hésiter à contacter l'organisme de formation s'il y a un doute ou une incompréhension par rapport à ce qui est indiqué sur la plateforme
- Aller voir les ressources dont les liens figurent dans le paramétrage, et qui permettent d'obtenir des informations précises et pratiques
- Se rendre sur les forums et salon de la formation pour rencontrer les organismes de formation Se rendre aux journées portes-ouvertes pour aller à la rencontre des formateurs

Signature :

Thomas SENN,
Chef d'établissement de l'établissement Centre de
Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive
- CREPS DE VICHY AUVERGNE